



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 23 septembre 2021

Désignation de M. Blaise Cottier en qualité de chef du Service commercial des Services industriels de Lausanne (SiL)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'actuel chef du service commercial des SiL, Marc-Antoine Surer, ayant atteint l'âge légal de la retraite, la Municipalité a désigné Blaise Cottier pour lui succéder à partir du 1^{er} septembre 2021.

Agé de 53 ans, Blaise Cottier a débuté sa carrière dans le domaine des télécommunications. Il a ensuite développé ses compétences en marketing et en gestion commerciale et de personnel dans plusieurs entreprises actives dans l'énergie thermique et les installations électriques.

Homme de terrain, M. Cottier dispose d'excellentes compétences commerciales, techniques et de management. A l'heure de la mise en œuvre du Plan climat et où la concurrence se fait toujours plus importante dans les domaines de l'énergie, il apportera une contribution efficace au traitement des dossiers complexes et des défis énergétiques qui attendent les Services industriels de Lausanne. Ses connaissances et compétences multi-fluides seront un atout certain pour les prestations du Service commercial et pour le support qu'il pourra apporter aux autres Services dans ce secteur.

M. Cottier succède à Marc-Antoine Surer. Arrivé aux SiL en 2008, ce dernier a de nombreux succès à son actif, dont la création d'un service commercial dont il a été le premier, et d'abord seul, collaborateur. Il a aussi professionnalisé l'approvisionnement en énergie afin de négocier les meilleurs prix pour Lausanne. Une division Marketing est également apparue. Sous sa houlette, les SiL ont proposé à leurs clients les produits d'électricité renouvelable nativa® et nativa®plus, solanne pour le développement du solaire photovoltaïque ou encore n-charge pour la recharge des voitures électriques. Il a également assuré la refonte des tarifs du gaz, développé les raccordements clé-en-main et introduit 10% de gaz renouvelable dans l'offre de base. Enfin, M. Surer a participé activement à la création de la société LaZur Energie S.A. dont il assure la présidence, en collaboration avec ewz, qui a permis de réaliser les installations techniques complexes de fourniture d'énergie de la Vaudoise aréna dans le respect d'un calendrier de projet très serré.



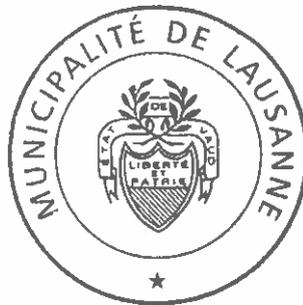
La Municipalité le remercie pour son engagement et pour le travail accompli et lui souhaite une retraite active puisque c'est ainsi qu'il la conçoit.

Afin d'assurer une transition harmonieuse, M. Surer accompagnera M. Cottier dans sa prise de fonction jusqu'à la fin de l'année.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre acte de la présente communication et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter